

Formation SIAO 93

décembre 2020

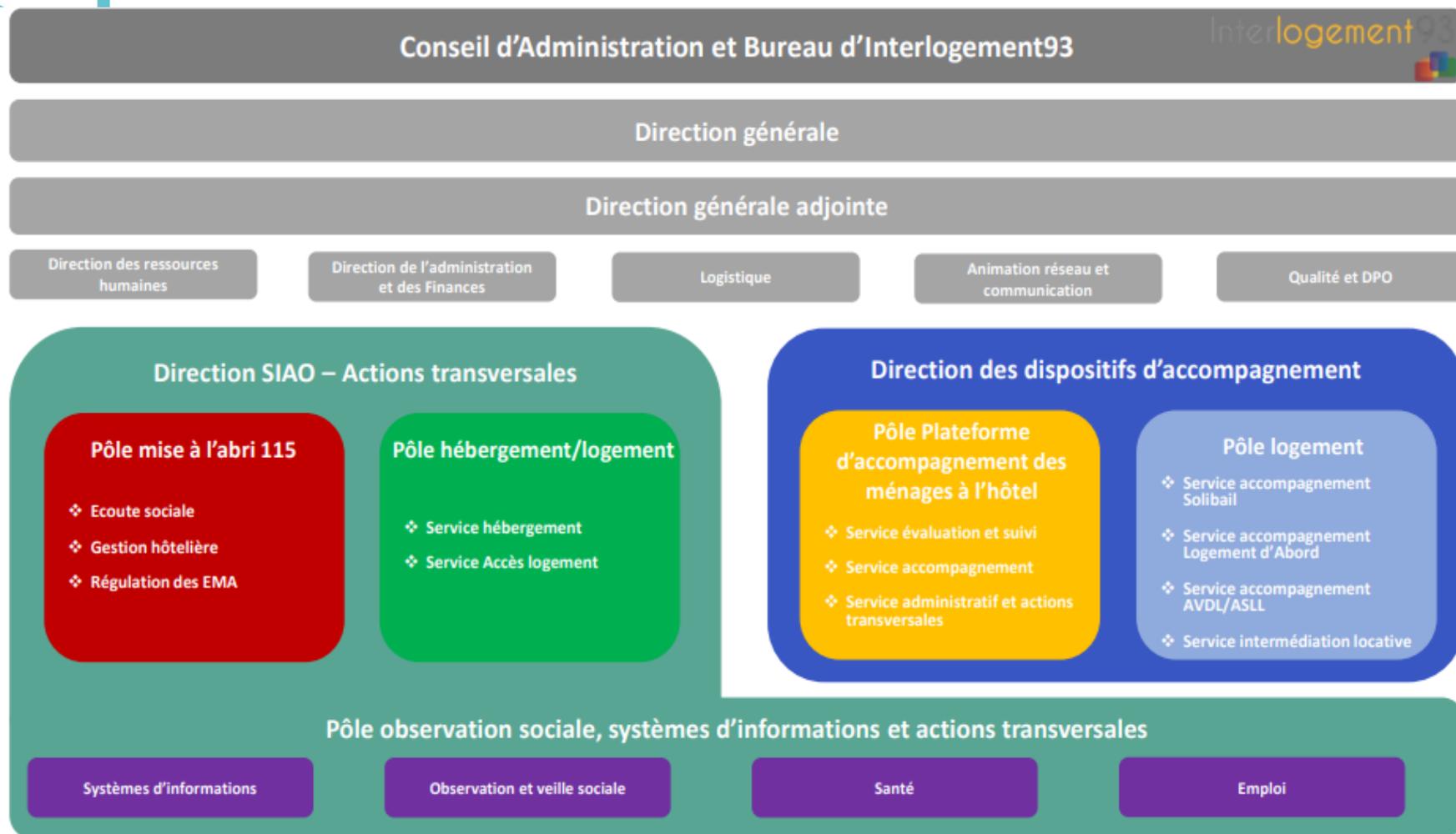
Fonctionnement, missions et activités

www.interlogement93.net

Programme

1. Contexte et missions du SIAO
2. Mise à l'abri au 115-93
3. Intervention sociale dans le cadre de la mise à l'abri au SIAO 93
4. Le traitement de la demande
5. Dispositifs d'hébergement régulés par le SIAO 93
6. Accès au logement via le SIAO 93
7. Instances partenariales du SIAO 93

Organisation des services



Les activités hors SIAO



- Réseau et vie associative, plaidoyer, journées thématiques



- Pôle logement
 - Gestionnaire Solibail
 - Logement d'abord

1. Contexte et missions du SIAO

LE SIAO

Ce que dit la loi

- Contexte de création du SIAO
 - Chantier national prioritaire pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logées
 - Constat : segmentation très importante du secteur et manque de coopération entre les multiples acteurs de l'hébergement et du logement
- Références réglementaires
 - Circulaires du 08/04/2010 et du 07/07/2010 relatives au Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO)
 - Circulaire du 29/03/2012 relative à l'amélioration du fonctionnement des Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO)
 - Loi Alur du 26/04/2014 (article L. 345-2 du code de l'action sociale et des familles)
- Rôle du SIAO
 - « *Plateforme unique départementale de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile* »

LE SIAO

Missions et principes

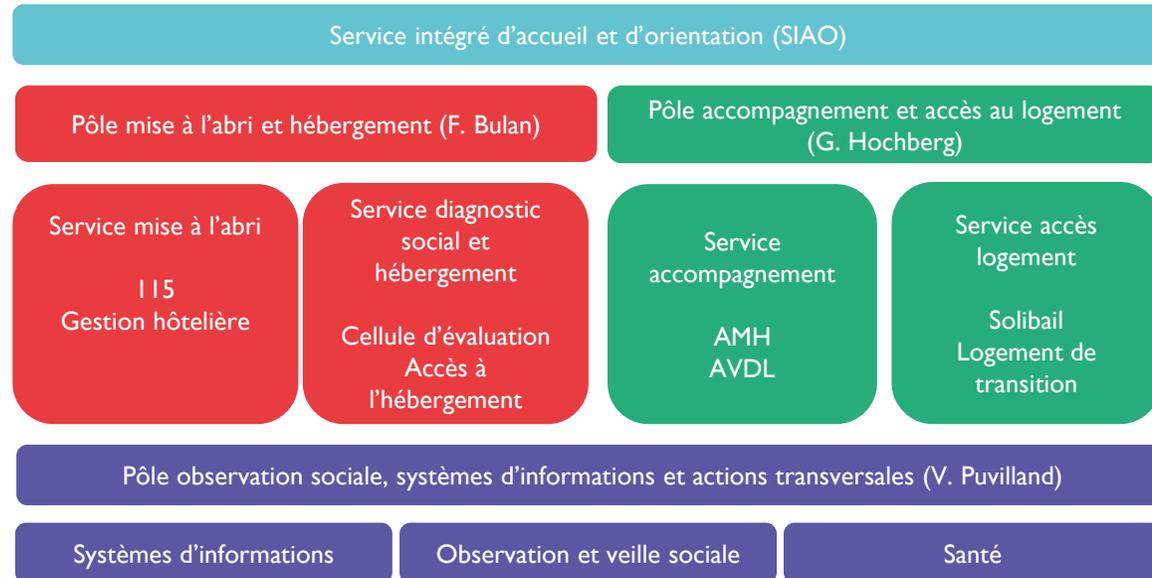
- Missions

- Recenser toutes les places d'hébergement, les logements en résidence sociale ainsi que les logements des organismes qui exercent les activités d'intermédiation locative
- Gérer le service d'appel téléphonique 115
- Veiller à la réalisation d'une évaluation sociale, médicale et psychique des personnes ou familles
- Traiter équitablement leurs demandes et leur faire des propositions adaptées à leurs besoins, transmises aux organismes susceptibles d'y satisfaire
- Suivre le parcours des personnes prises en charge, jusqu'à la stabilisation de leur situation
- Contribuer à l'identification des personnes en demande d'un logement, si besoin avec un accompagnement social
- Assurer la coordination des outils concourant au dispositif de veille sociale
- Participer à l'observation sociale

- Principes

- Égalité et transparence du service rendu pour toute personne en demande d'hébergement
- Inconditionnalité de l'accueil
- Continuité de la prise en charge jusqu'à l'accès au logement dès lors que la personne y est prête

Organisation du SIAO



2. La mise à l'abri

La demande au 115-93

Journée du 16/09/2020

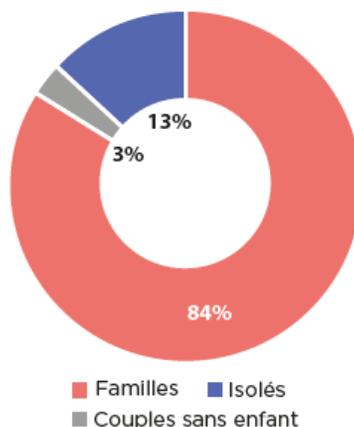
- 2051 appels reçus
- 473 appels décrochés par le 115
- temps moyen d'attente pour appels traités = 55 minutes)
- 11700 personnes à l'hôtel
- 442 personnes en demandes non pourvues
 - 353 personnes en familles dont 59 enfants de moins de 3 ans
 - 14 personnes en couples
 - 34 hommes isolés
 - 19 femmes isolées

La réponse apportée par le 115-93

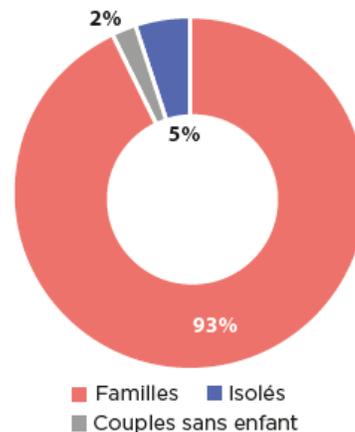
Les entrées (Données d'activité 2019)



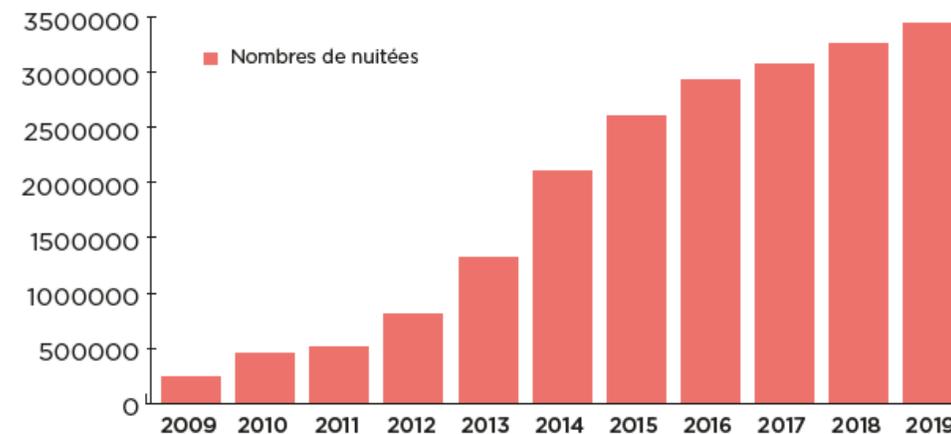
TYPOLOGIE
DES MÉNAGES
PRIS EN CHARGE
À L'HÔTEL EN 2019
(EN MÉNAGES)



TYPOLOGIE
DES MÉNAGES PRIS
EN CHARGE
À L'HÔTEL EN 2019
(EN PERSONNES)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NUITÉES HÔTELIÈRES
CONSOMMÉES CHAQUE ANNÉE



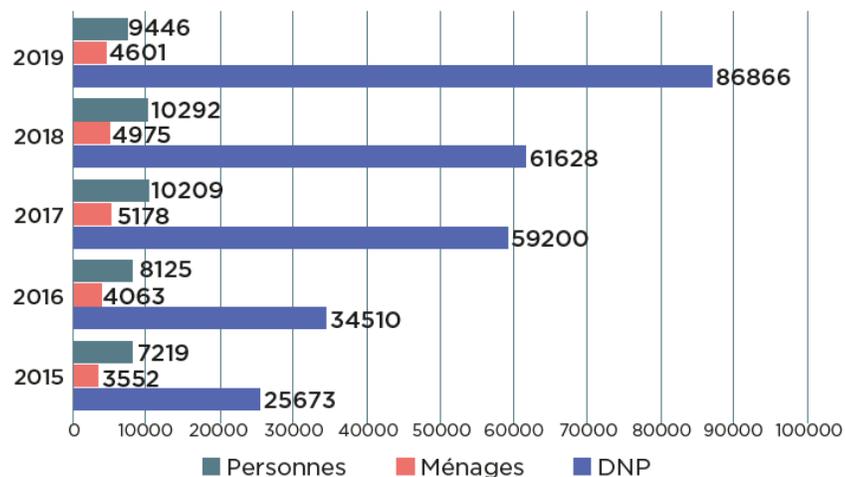
Dispositifs et publics spécifiques

- Régulation des maraudes
 - 3 associations régulées par le SIAO93
 - Dispositif accessible par un appel au 115 (précisé la localisation, le téléphone et la demande de la personne)
 - **2019 : 1.423 sorties camions recensées, 8.166 demandes de rencontres auprès de 2.758 personnes**
- Périnatalité
 - Dispositif dédié aux services sociaux des maternités et aux PMI
 - Canal dédié pour adresser des demandes concernant les femmes enceintes ou sortantes de maternité et leur famille.
 - **1.135 demandes reçues en 2019 concernant 827 femmes distinctes**
- SMS
 - Dispositif de mise en sécurité dédié aux femmes victimes de violences conjugales
 - Accessible via un commissariat (ligne 115 dédiée) ou via un appel au 115
 - Mise à l'abri d'urgence et accompagnement spécialisé par SosFemmes93
 - **118 femmes concernées en 2019**

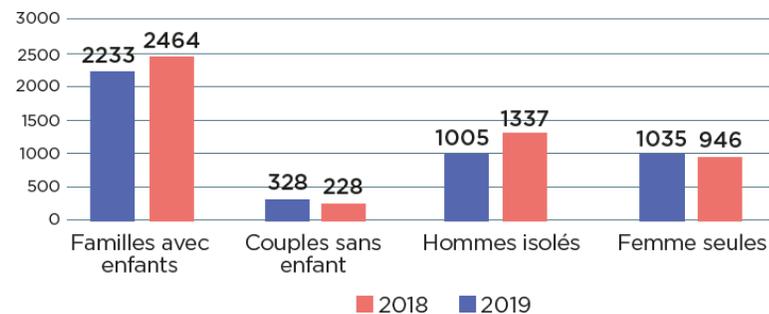


Les demandes non pourvues

ÉVOLUTION DES DNP DE 2015 À 2019



TYPOLOGIE DES MÉNAGES EN DNP EN 2018 ET 2019

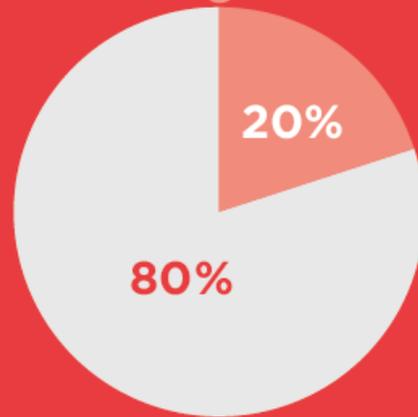


86666
DEMANDES
NON POURVUES
POUR **4601**
MÉNAGES

Les sorties du 115-93 (Données d'activité 2019)

SORTIES D'HÔTELS 115 RECENSÉES EN 2019

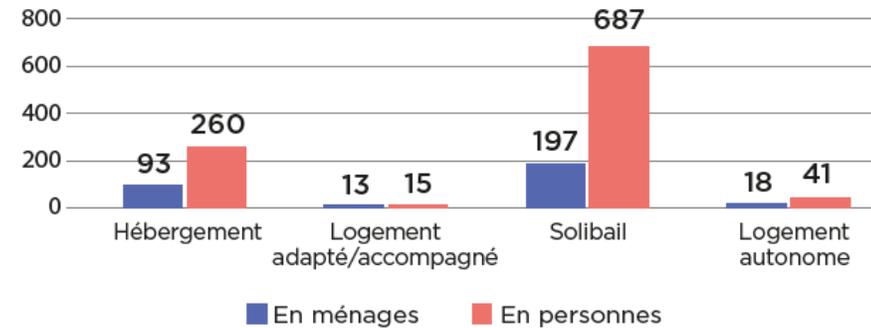
1 632
MÉNAGES
SORTIS DU
DISPOSITIF HÔTELIER,
SOIT 4 562 PERSONNES



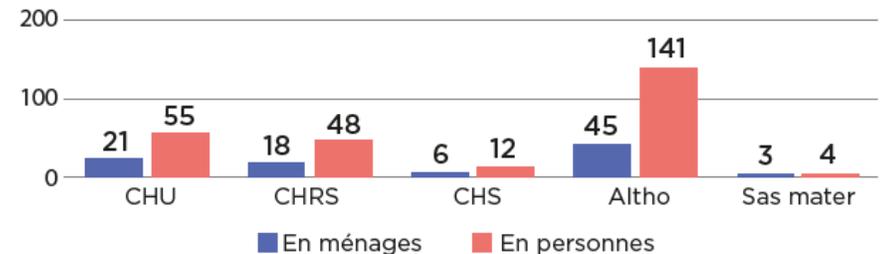
SIAO
20% des ménages
(321 ménages)
et 22% des personnes
(1 003 personnes)

AUTRES SORTIES (solutions
personnelles et discontinués) :
80% des ménages
(1 311 ménages) et 78% des
personnes (3 559 personnes)

SORTIES SIAO RÉALISÉES EN 2019



DÉTAIL DES SORTIES HÉBERGEMENT RÉALISÉES EN 2019



3. Intervention sociale dans le cadre de la mise à l'abri au SIAO 93

L'évaluation des ménages à l'hôtel

Les missions de la CES

- Missions :
 - Réaliser un diagnostic social des ménages pris en charge par le 115 dans le 93 et dépourvus de travailleur social référent
 - Favoriser la sortie du dispositif hôtelier
- Activités :
 - Evaluer la situation et les besoins du ménage et transmettre une demande d'hébergement/logement SI-SIAO associée à une préconisation d'orientation
 - Orienter vers les lieux ressources à proximité et les dispositifs de droit commun (notamment d'accompagnement) et soutenir les ménages dans l'ouverture de leurs droits
 - 3 dispositifs spécifiques (hôtel SAS, DPP, périnat)
 - Mise en œuvre d'une opération de diagnostic élargie 2019/2020
- Composition de l'équipe :
 - 15 intervenants sociaux



Année 2019

409 ménages rencontrés

- 4 types de cellules:
- CES « généraliste »
 - CES DPP
 - CES Périnatalité
 - CES SAS

L'accompagnement social

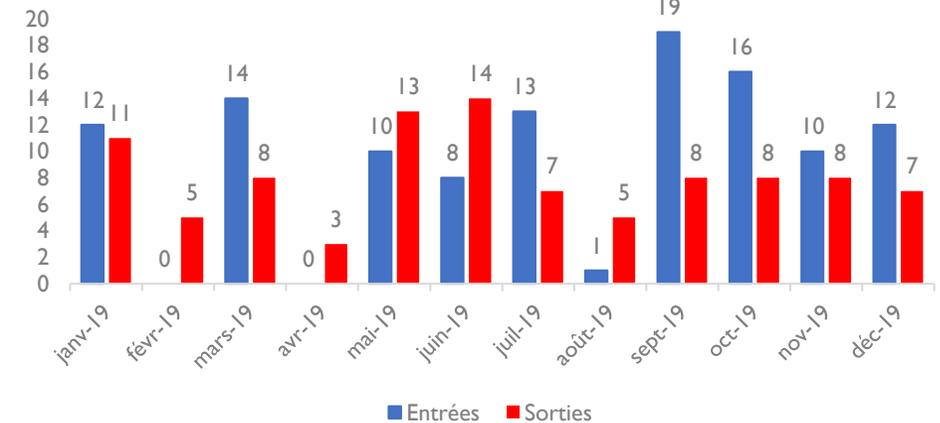


Accompagnement des Ménages à l'Hôtel (AMH)

- Missions :
 - Assurer un accompagnement social global, adapté aux besoins, des ménages sans suivi afin de favoriser la sortie de l'hôtel 115 vers des solutions d'hébergement et/ou de logement appropriées
- Activités :
 - Evaluer les besoins et mettre en œuvre l'accompagnement
 - Orienter vers les lieux ressources à proximité et les dispositifs de droit commun
 - Faire le lien avec les équipes hébergement et accès logement en fonction des besoins identifiés
- Composition de l'équipe :
 - 9 intervenants sociaux

Perspectives : mise en place de la plateforme d'accompagnement des ménages à l'hôtel

Entrées et sorties du dispositif en 2019
(en ménages)



- File active fin 2019 : 252 ménages suivis
- Principales issues des sorties :
 - Continuité de la PEC 115, accompagnement relayé à un autre service d'accompagnement
 - Structures d'hébergement
 - Logement de transition



L'accompagnement social

Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

- Missions :
 - Réaliser des BD afin de s'assurer de la faisabilité du relogement des ménages
 - Favoriser l'accès dans un logement (pérenne ou de transition) des ménages
- Activités :
 - Aider à la définition du projet logement
 - Constituer le dossier administratif et effectuer le suivi de la demande de logement
 - Préparer le ménage au futur statut de locataire
- Composition de l'équipe :
 - 10 intervenants sociaux

5 types d'AVDL

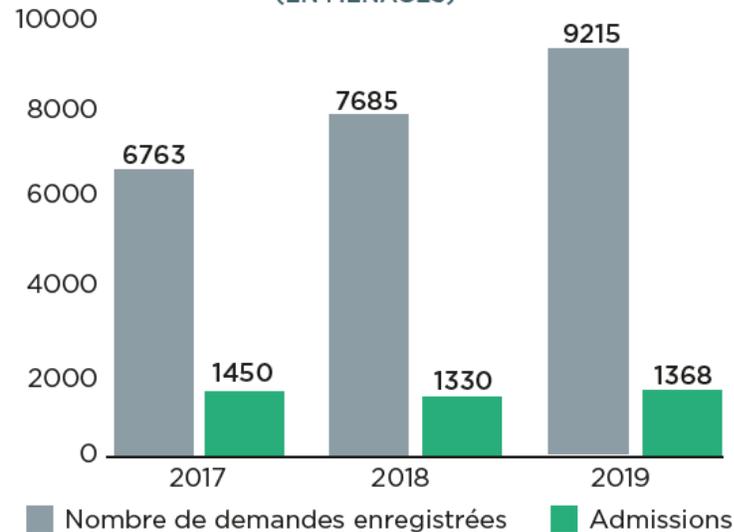
- AVDL DALO
- AVDL Hors DALO
- AVDL expérimentales
 - AVDL LHI
 - AVDL PEX
 - AVDL Résidence sociale



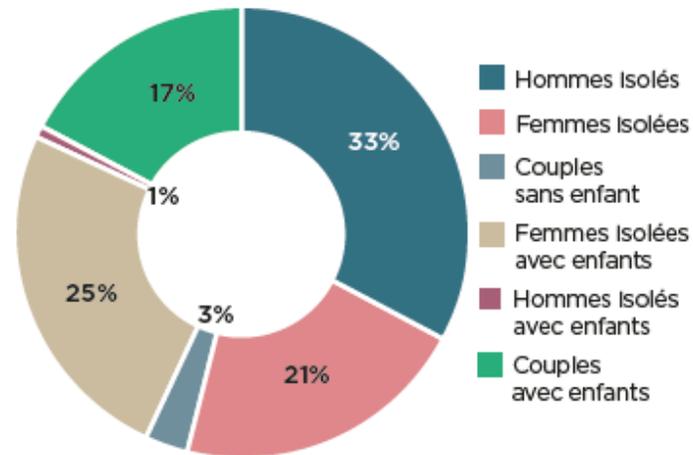
4. Traitement de la demande

La demande SI-SIAO

DEMANDES ENREGISTRÉES ET ADMISSIONS DEPUIS 2017
(EN MÉNAGES)



TYPOLOGIE DES DEMANDEURS (EN MÉNAGES)

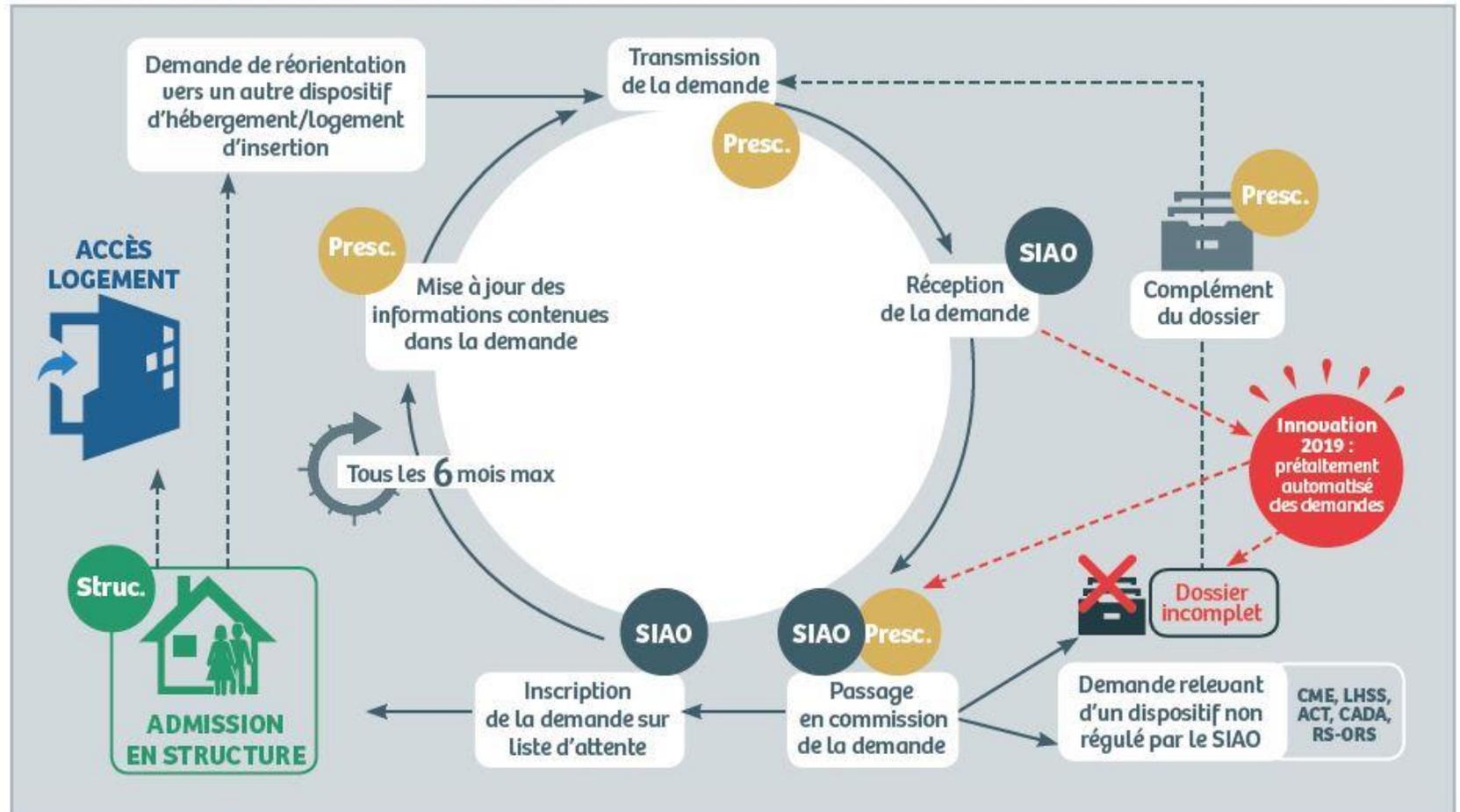


Principaux prescripteurs :

- Action municipale et départementale : 40%
- Veille sociale : 10%
- TS Interlogement93 : 10%
- Structures d'hébergement : 7%

Le circuit de la demande au SIAO 93

CIRCUIT D'UNE DEMANDE AU SIAO 93



Les items nécessaires au traitement de la demande



- Nom
- Prénom
- Sexe
- Date de naissance
- Rôle
- Structure d'accueil
- Type de service
- Type de demande
- Nom du travailleur social
- Téléphone du travailleur social
- Courriel du travailleur social
- Typologie du ménage
- Nombre de personnes du ménage
- Situation du moment de la demande
- Motif de la demande
- Dispositif préconisé
- Type d'établissement niveau 1
- Type de place
- Situation matrimoniale
- Informations relatives aux enfants
- Emploi
- Demandeur d'emploi
- Etudiant
- Retraité
- Sans ressource
- Type de ressources
- Expérience de logement autonome
- Demande de logement social

5. Dispositifs d'hébergement régulés par le SIAO

Les dispositifs d'hébergement

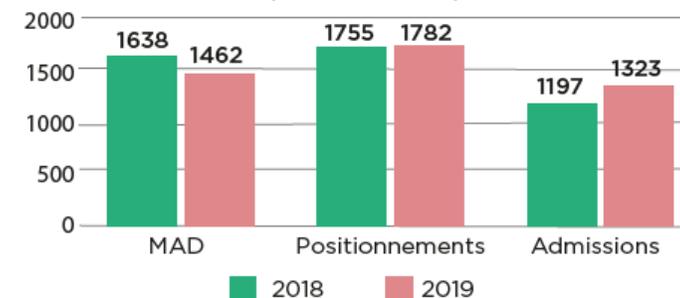
- L'offre dans le 93 : 3277 places d'hébergement
 - 1328 places en CHU
 - 407 places en centres de stabilisation
 - 1181 places en CHRS
 - 361 places ALTHO

Contacts :
hebergement@siao93.net
Pour une orientation : évaluation
SISIAO indispensable

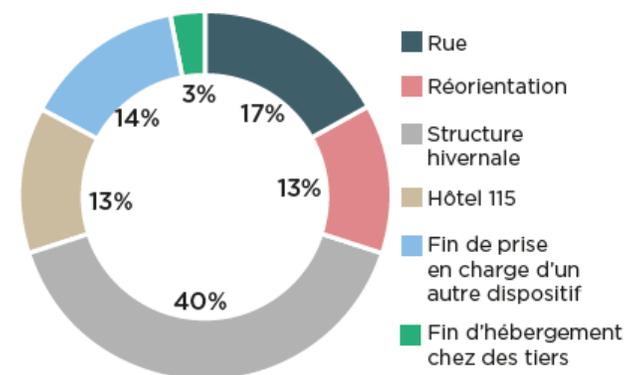
Les réponses dans le 93 :

EVOLUTION DES ORIENTATIONS EN HÉBERGEMENT SUR 2 ANS

(EN PERSONNES)



SITUATION D'HÉBERGEMENT DES PERSONNES AU MOMENT DE L'ORIENTATION EN STRUCTURE D'HÉBERGEMENT



Les dispositifs d'hébergement

Centres d'hébergement d'urgence en Seine-Saint-Denis

➤ Dispositif prévu pour la mise à l'abri (L.345-2-2 CASF)

➤ Particularités du territoire

- Accueil inconditionnel
- Accompagnement social
- Hébergement en structure collective et en majoritairement chambre partagée pour les isolés

➤ Limites

- Mobilité réduite (étages sans ascenseur, lits superposés)
- Problématiques sanitaires

➤ En pratique

- Peu de places hommes isolés
- Fluidité limitée (droit de séjour, situations fragiles)

Contacts : hebergement@siao93.net

Pour une orientation : évaluation SISIAO indispensable

Les dispositifs d'hébergement

Centres d'hébergement de stabilisation en Seine-Saint-Denis

- Dispositif prévu pour accompagner à l'émergence d'un projet, adhésion à l'accompagnement nécessaire
- Particularités
 - Surtout collectif (une structure en diffus)
 - Majoritairement en chambres partagées
- Limites
 - Difficulté à faire vivre l'inconditionnalité d'accueil, liée aux situations de séjours, aux « publics spécifiques »
 - Problématiques psy (cohabitation)
- En pratique
 - Peu de places généralistes,
 - Plusieurs dispositifs spécifiques (addictions, violences, ...)
 - Problématiques identifiées
 - Adhésion à l'accompagnement

Contacts : hebergement@siao93.net

Pour une orientation : évaluation SISIAO indispensable

Les dispositifs d'hébergement

Centres d'hébergement et de réinsertion sociale en Seine-Saint-Denis

- Dispositif prévu pour l'accompagnement à la réinsertion (réalisation d'un projet défini)
- Particularités
 - Diffus ou collectif
 - Hébergement en individuel ou en cohabitation
 - Financement permettant une équipe pluridisciplinaire
- Limites
 - Difficulté à faire vivre l'inconditionnalité d'accueil, liée aux situations de séjours, aux « publics spécifiques »
 - La moitié des structures proposent un accueil généraliste.
- En pratique
 - Peu de places femmes isolées (environ 50) (orientées en CHU avec accompagnement)
 - Projet défini (explicitement)
 - Besoin d'accompagnement et adhésion à l'accompagnement

Contacts : hebergement@siao93.net

Pour une orientation : évaluation SISIAO indispensable

Les dispositifs d'hébergement

Alternative Hôtel (Altho) en Seine-Saint-Denis

- Dispositif prévu pour permettre l'accès au logement des ménages en hôtels 115
- Particularités
 - Diffus, appartements en autonomie principalement
- Limites
 - Critères d'accès (autonomie, droit de séjour, ressources)
- En pratique
 - Pour familles en hôtel 115
 - Insertion en cours
 - Besoin d'accompagnement soutenu (sinon : Solibail / logement)

Contacts : hebergement@siao93.net

Pour une orientation : évaluation SISIAO indispensable

6. Accès au logement via le SIAO 93

www.interlogement93.net

Service Accès

Le logement de transition et le Solibail

Le logement social

Le Solibail

Le Logement de transition

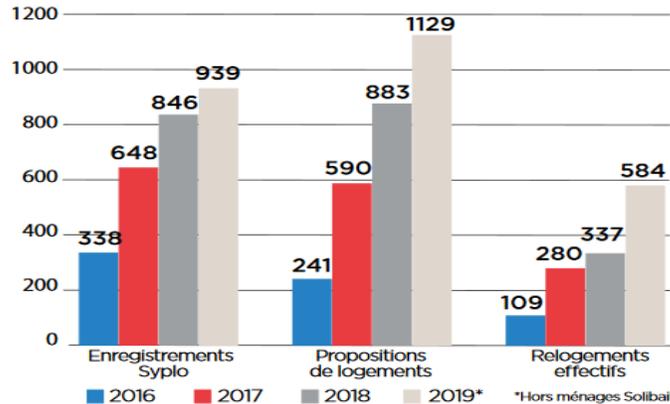
Public Cible :

- Couples et familles
- Prioritairement mis à l'abri par le 115
- Situation administrative régulière et capacité à payer le loyer
- Accompagnement de type AVDL

Public Cible :

- Personnes isolées (hommes ou femmes)
- Autonome dans leur quotidien (pas d'accompagnement sur place)
- Régularité de séjour et capacité à payer le loyer

ÉVOLUTION DES LABELISATIONS, PROPOSITIONS ET RELOGEMENTS DES MÉNAGES PAR LE SERVICE ACCÈS DU SIAO 93



- 1100 logements en Seine-Saint-Denis
- 5400 logements en Ile-De-France
- **329 ménages admis en 2019**
- Expérimentations :
 - pour les ménages en cours d'expulsion locative
 - pour les ménages mis à l'abri au sein d'hôtels financés par le CD 93

- **366 ménages admis en 2019**

La reconnaissance du caractère prioritaire de la demande de logement : l'enregistrement dans Syplo

Sont considérés comme publics prioritaires (L441-1 CCH) et devant être labelisés comme tel par le SIAO 93 :

- Personnes hébergées ou logées temporairement dans un établissement ou un logement de transition
- Personnes dépourvues de logement, y compris celles qui sont hébergées par des tiers

Personnes hébergées ou logées temporairement dans un établissement ou un logement de transition

Personnes dépourvues de logement, y compris celles qui sont hébergées par des tiers

accueils de jour, CCAS, Maraudes, Circonscription du CD93

Conditions préalables à une reconnaissance du caractère prioritaire pour l'accès au logement social

Satisfaire les conditions réglementaires d'accès au logement social (article R 441-2-4 du CCH)
Ne pas pouvoir accéder ou se maintenir dans un logement décent et indépendant par ses propres moyens
Avoir fait des démarches préalables (a minima une demande de logement social)

Enregistrement dans Syplo

Une l'évaluation sociale sous format SI-SIAO Un mail unique via la boîte mail suivante :

relogement@interlogement93.net

L'objet du mail : nom/prénom/DDN du demandeur principal + le motif du mail (enregistrement dans Syplo).

En PJ :

Le dossier de candidature – SIAO93



Actualisation des informations

- DLS pour chaque changement significatif de la situation.
- Demande SI-SIAO : évaluations sociales de moins de 3 mois
- téléphone, adresse postale

Sanction et information de la labélisation :

- Inscription sur liste d'attente « logement social pérenne » dans le SI-SIAO
- Inscription du N° Syplo dans l'onglet idoine dans l'application SI-SIAO

Le dossier de candidature logement du SIAO 93

DOSSIER DE CANDIDATURE – SIAO 93 : LOGEMENT (social) LOGEMENT ADAPTE (RS, FTM, FJT, RJA, PF, RA et ALT1) SOLIBAIL

Nov.
2018

1. Réfèrent social (les informations doivent nous permettre de retrouver le prescripteur dans l'application SI-SIAO)

Nom : Cliquez pour entrer le nom

Prénom : Cliquez pour entrer le prénom

Structure premier accueil SI-SIAO : Cliquez pour entrer la structure premier accueil SISIAO

Téléphone : Cliquez pour entrer le numéro Contact mail : Cliquez pour entrer le mail

2. Etat civil du demandeur principal (les informations doivent nous permettre de retrouver le demandeur principal dans l'application SI-SIAO)

Nom : Cliquez pour entrer le nom

Prénom : Cliquez pour entrer le prénom

Date de naissance : Cliquez pour entrer la date de naissance

Téléphone : Cliquez pour entrer le numéro

Contact mail : Cliquez pour entrer le mail

3. Pièces justificatives obligatoires (hors Solibail, dispositif pour lequel aucune pièce hormis l'évaluation sociale SI-SIAO n'est nécessaire)

- Pièce(s) d'identité justifiant de la régularité de séjour (recto / verso) pour l'ensemble des adultes composant le ménage
- Avis d'imposition des deux dernières années (avis 2018 sur revenus 2017 et avis 2017 sur revenus 2016) du ménage ou à défaut de l'ensemble des adultes composant le ménage
- Pièces justifiant de la situation familiale (ex : mariage, garde des enfants, séparation, jugement de divorce etc.)
- Pièces justifiant de la situation professionnelle (contrat de travail, contrat de formation, missions d'intérim etc.) de l'ensemble des adultes composant le ménage
- Pièces justifiant des ressources de l'ensemble du ménage (3 derniers bulletins de salaire, notification récente RSA, AAH, ARE etc.)
- Numéro unique régional (NUR) (impossibilité d'inscription dans SYPLO à défaut de ce NUR)
- Demande de logement social (DLS)
- Si le ménage a une reconnaissance du caractère prioritaire de sa demande de logement social (DALO), nous transmettre le courrier de la COMED ou le jugement du tribunal administratif
- Relevé d'identité bancaire (RIB) d'un compte courant permettant le prélèvement automatique (pour les demandeurs de FJT/RJA)

Demande d'orientation vers un logement accompagné ou adapté (RS, FTM, FJT, RJA, PF, RA, ALT)

Une l'évaluation sociale sous format SI-SIAO Un mail unique via la boîte mail suivante :

logementintermediaire@siao93.net

L'objet du mail : nom/prénom/DDN du demandeur principal + le motif du mail (orientation en RS, FTM, FJT, RJA, PF, RA, ALT, plusieurs dispositifs peuvent être possibles)

En PJ :

Le dossier de candidature – SIAO 93

Sanction et information de la demande :

Inscription sur liste d'attente « ALT Jeune », « FJT/RJA », « FTM », « Maison relais/Pension de famille » (incluant les résidences accueil) et « Résidence sociale sans accompagnement » dans le SI-SIAO

Demande d'orientation vers Solibail



Une l'évaluation sociale sous format SI-SIAO Un mail unique via la boîte mail suivante :

solibail@siao93.net

L'objet du mail : nom/prénom/DDN du demandeur principal + le motif du mail (orientation en solibail)

En PJ :

Le dossier de candidature – SIAO 93
(disponible <https://www.interlogement93.net/outillage-siao>)

Le dossier de candidature – SIAO 93

Disponible: <https://www.interlogement93.net/outillage-siao>

Aucune pièce n'est nécessaire pour une demande d'orientation Solibail, **seule la demande SI-SIAO fait foi**

Attention l'ensemble des pièces demandées pour les autres dispositifs sera demandé par le gestionnaire Solibail lors de l'entretien de pré admission

Un guide à l'attention des travailleurs sociaux souhaitant orienter un ménage en Solibail est disponible sur le site d'Interlogement93

Sanction et information de la demande :

Inscription sur liste d'attente « Solibail » dans le SI-SIAO

La demande d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

 **Le SIAO n'est plus prescripteur de mesures AVDL. Seule l'UT-DRIHL93 est habilitée à proposer des mesures d'AVDL aux opérateurs du territoire**

Qu'est-ce qu'une mesure d'AVDL

- bilan diagnostic de la situation au regard de la capacité à habiter du ménage
- niveau de mesure qui détermine la durée et l'intensité de la mesure à venir
- L'accompagnement est exclusivement tourné vers le logement (le « savoir louer » et le « savoir habiter »)
- Le travailleur social de l'AVDL s'appuie sur son réseau de partenaires si la situation relève d'un accompagnement plus important ou peut évaluer que le ménage ne relève pas d'une mesure de type AVDL

Dans quels cas vous pouvez demander une mesure d'Accompagnement Vers et Dans le logement

- Vous êtes une structure d'hébergement financée par l'Etat (CHU, CHS, CHR, RHVS, intermédiation locative, résidences sociales, FTJ, FTM, ALT, structures DNA)
- Vous êtes un accueil de jour

Quand demander une mesure d'AVDL

- Le ménage vient de recevoir une proposition de logement social pérenne

Comment demander une mesure d'AVDL

- « fiche de saisine pour la réalisation d'un diagnostic AVDL » téléchargeable sur le site d'IL93
- Envoyer celle-ci à l'adresse mail suivante suivi-avdl.mdalo.shal.udhl93.drihl-if@developpement-durable.gouv.fr

7. Instances du SIAO 93

Les commissions partenariales du SIAO 93



- **CTS – Concertation Territoriale du SIAO**
 - Groupe de réflexion et de prise de décisions regroupant des travailleurs sociaux et médico-sociaux de dispositifs de veille sociale et d'urgence
 - Définition de préconisations relatives à la stratégie d'accompagnement à mettre en place + proposition d'acteurs à impliquer et de modalités d'articulation de leurs interventions
 - Ouvert à tous les intervenants sociaux et médicaux du département
 - Tous les vendredis matin, à partir de 9h30, au sein des locaux d'Interlogement93 (105 boulevard Chanzy 93100 Montreuil – escalier BC, 3e étage, porte de droite)
- **CTD – Commission du Traitement de la Demande → en cours de révision**
 - Lieu de traitement des demandes d'hébergement
 - Analyse des situations + validation de la préconisation d'orientation
 - Inscriptions nécessaires

Les formations et l'assistance aux utilisateurs du SIAO 93



- **Formations**

- Formation au fonctionnement du SIAO et aux dispositifs d'hébergement/logement
- Formation à l'utilisation de l'application SI-SIAO
- Inscriptions nécessaires



- **Permanence SIAO**

- Permanence téléphonique pour toute question concernant la demande d'hébergement/logement au SIAO 93
- Du lundi au vendredi, de 14h à 17h, au 01.41.72.09.45
- Mail : sisiao@siao93.net

Merci de votre attention.

Ce support de présentation ainsi que nos tutoriels et documents pédagogiques sont disponibles sur

www.interlogement93.net

(rubrique SIAO > outillage)